

Vigilance sur les routes pour le chassé-croisé du 15 août



Vigilance sur les routes pour le chassé-croisé du 15 août

En ce dernier long week-end de chassé-croisé de la saison estivale, les forces de police et de gendarmerie seront sur les routes pour effectuer des contrôles sur l'ensemble du réseau départemental.

L'objectif est de lutter contre les facteurs accidentogènes : non respect du Code de la route : vitesse, imprudence, alcool et drogue au volant.

Bison futé prévoit un trafic routier important, avec notamment une circulation très difficile samedi.

La période estivale est toujours sensible en matière de sécurité routière car marquée par un pic de l'accidentalité : les mois de juillet et août représentent au niveau national 1/5^e de la mortalité routière annuelle. En 2024, ce ratio était le même dans le Gers avec 29 accidents, 1 décès et 40 blessés.

● Sur la route

De nombreux vacanciers vont prendre la route pour partir ou rentrer de congés, l'occasion de rappeler les règles élémentaires de sécurité routière, notamment après les dramatiques accidents survenus ces dernières semaines.

Une vigilance particulière sur les cyclistes circulant en file indienne et les randonneurs cheminant sur le bas-côté des routes, plus nombreux en cette période. Les conducteurs de véhicules légers et de poids lourds doivent adapter leur conduite à ces usagers plus lents et plus vulnérables, en réduisant leur allure, et en évitant des dépassements et rabattements brutaux.

● Les chiffres du 1er semestre dans le Gers

● Les chiffres du 1^{er} semestre dans le Gers

	01/01 au 11/07 2024	01/01 au 11/07 2025	Variation
Accidents	95	85	-11 %
Blessés	128	97	-24 %
Tués	9	11	+2

Même si l'accidentologie présente une légère amélioration, on déplore 2 décès supplémentaires par rapport à la même période l'an passé et les forces de l'ordre déplorent un relâchement dans les comportements. Les opérations de contrôles vont se poursuivre sur le département et aucune tolérance ne sera accordée aux conducteurs dangereux.

Retraits de permis [01/01 au 31/07]

Retraits de permis [01/01 au 31/07]

	2024	2025	Balance
Alcool	150	170	+20
Vitesse	195	217	+22
Stupéfiants	171	169	-2
Autres	4	14	+10
Total	520	570	+50

Sur les sept premiers mois de l'année, les contrôles contre les conduites addictives (alcool et stupéfiants) et les excès de vitesse des usagers de la route ont donné lieu à 570 mesures de rétention de permis, soit 50 de plus qu'à la même période en 2024.

● Mise en service des premières voitures/radars dans le Gers

Le programme des voitures radar à conduite externalisée a été lancé en 2018. Ce déploiement a été progressif sur le plan national et après 8 régions où le programme est opérationnel en France, il concerne depuis quelques mois la région Occitanie. Dans le Gers, ce dispositif sera effectif à compter du 15 août 2025.

Ces véhicules pourront circuler sur des parcours de contrôle établis par l'Observatoire Départemental de la Sécurité Routière (Préfecture/DDT) en lien avec les forces de l'ordre. Une quinzaine d'itinéraires de 40 à 120 km ont ainsi été créés sur les routes les plus accidentogènes (aussi bien des routes principales que des routes secondaires) et/ou les vitesses moyennes les plus élevées sont observées. Ils sont répartis de façon homogène sur notre département.

L'ensemble des véhicules devraient parcourir environ 9 000 km/mois et pourront circuler 7 j/7 et 24 h/24. Les contrôles sont réalisés en dehors des agglomérations.